

**TYPE DE MANDAT**

Aménagement extérieur d'un parking  
d'entreprise, mandat direct

**RÉALISATION**

2017-2021

**MAÎTRE D'OUVRAGE**

CACIB SA

**PERSONNE DE RÉFÉRENCE**

M. Jean-Marc Dupuis

021 633 7119

**PERSONNES-CLÉS**

Jan Forster

Ludovic Heimo

Orestis Durek

**PRESTATIONS EXÉCUTÉES**

Architram / SD ingénierie

**PRESTATIONS EXÉCUTÉES**

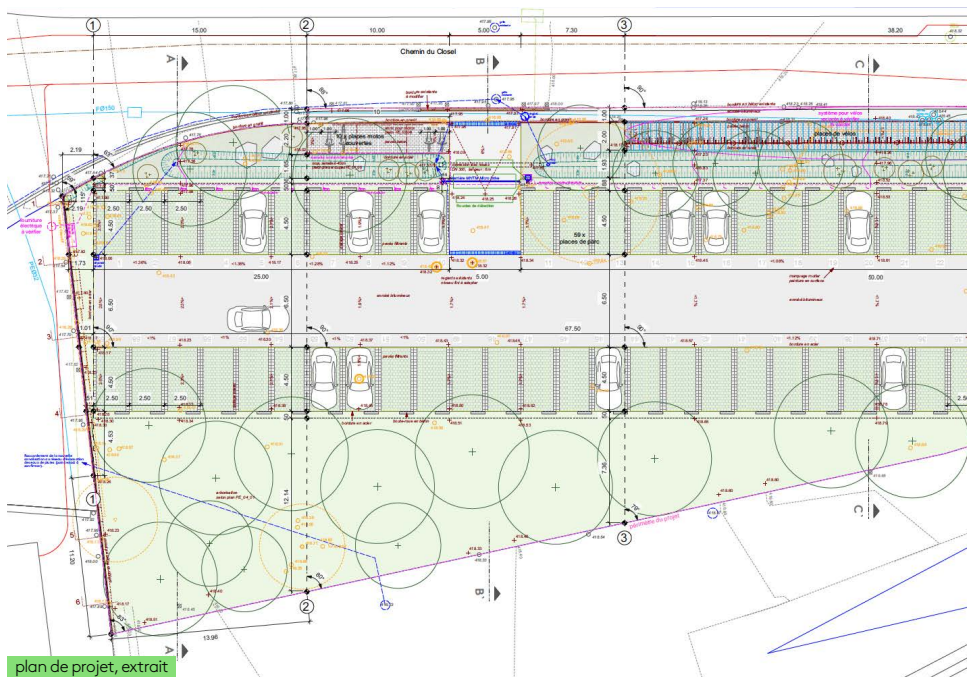
Phases SIA 31 à 53

**COÛT CFC 4**

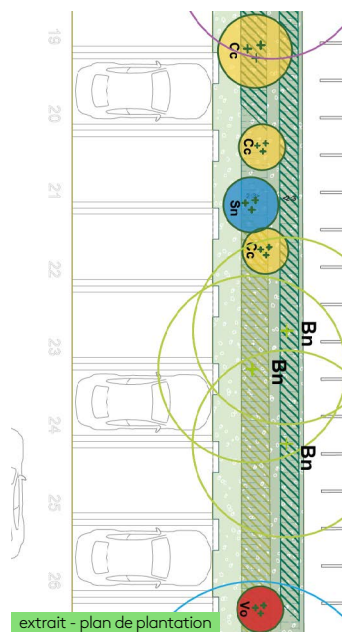
500'000.- CHF HT

**PROGRAMME**

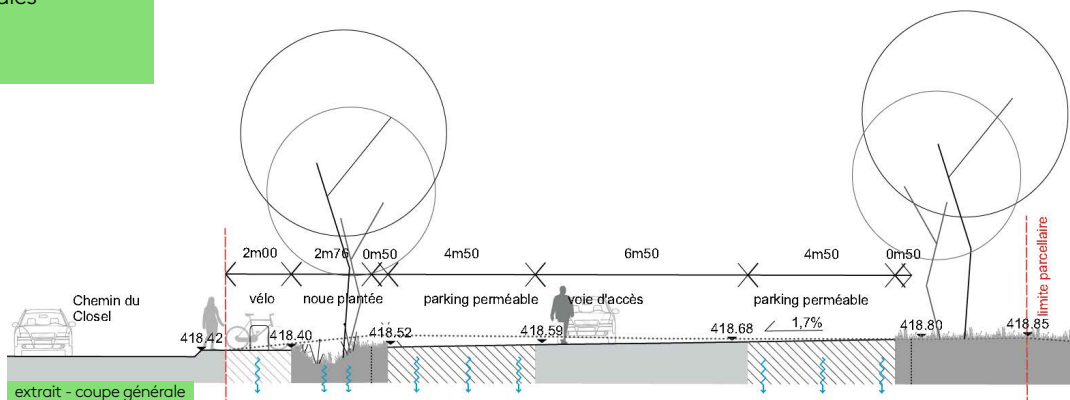
Réalisation des aménagements extérieurs  
du parking, gestion des eaux pluviales  
à ciel ouvert



plan de projet, extrait



extrait - plan de plantation



extrait - coupe générale

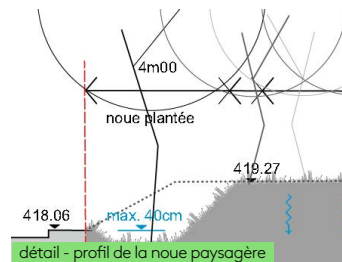
**En parallèle de la réaffectation des Ateliers de la Ville de Renens, le parking au Sud du site, en contact direct avec le réseau CFF, se voit réaménagé en une zone généreusement végétalisée.**

Le redimensionnement des stationnements permet de libérer une surface importante, abandonnant le caractère de «désert industriel» du parking pour redécouvrir un sol perméable. Les différents aménagements mettent en avant un traitement des eaux ruisselantes à ciel ouvert, au moyen d'une noue paysagère parallèle au chemin du Closel. Cette dernière permet le développement d'une végétation hydrophile, ainsi que la plantation d'un cordon boisé apportant un ombrage bienvenu sur le site. Un bosquet arbustif prend place à l'interface des voies ferrées, sur une prairie fleurie apportant un cortège de couleurs saisonnières et une valeur environnementale accrue en milieu urbain.

Les stationnements sont également marqués par des revêtements perméables, alliant confort d'usage et respect du cycle naturel de l'eau. Du fait de la légèreté et de la réversibilité de cette installation, le secteur Sud-Ouest des Ateliers peut envisager à l'avenir une mue vers un parc d'entreprise ou de quartier.

**ÉLÉMENTS PERTINENTS DE LA RÉFÉRENCE**

- Intégration paysagère de la gestion des eaux à ciel ouvert, réalisation d'une noue paysagère adaptée aux volumes réguliers d'eau ruisselant du parking
- Promotion de la réversibilité du site, d'un parking «désert» à un futur parc de quartier et/ou d'entreprise à forte arborisation
- Travail de coordination avec les CFF du fait de la proximité aux voies ferrées, adaptation des aménagements extérieurs en accord avec les directives de sécurité ferroviaire



détail - profil de la noue paysagère